

Le Centre d'histoire du travail de Nantes et les archives de militants syndicaux

Manuella Noyer

Citer ce document / Cite this document :

Noyer Manuella. Le Centre d'histoire du travail de Nantes et les archives de militants syndicaux. In: La Gazette des archives, n°221, 2011. Les archives des syndicats et des mouvements sociaux. pp. 103-115;

doi : 10.3406/gazar.2011.4777

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_221_1_4777

Document généré le 19/04/2017

Le Centre d'histoire du travail de Nantes et les archives de militants syndicaux

Manuella NOYER

L'idée de créer un lieu spécialisé dans la collecte d'archives militantes est née d'un constat préoccupant : malgré l'existence d'un réseau d'archives publiques, départementales et municipales, les archives des militants, comme celles des organisations syndicales, risquaient de se perdre faute d'un lieu et d'une politique de conservation adaptés. Les historiens du mouvement ouvrier – discipline qui ne connut guère d'adeptes, en dehors de quelques pionniers, avant les années 1960-1970 – le savent bien : jusqu'à une époque récente, si l'on excepte quelques rares archivistes¹ de syndicat férus d'histoire, les militants syndicaux, préoccupés du présent et de l'avenir, du combat au quotidien, se souciaient peu du passé, et *a fortiori*, de leur propre passé. Trop modestes, les militants ne comprenaient pas toujours que leur témoignage ou leurs archives pouvaient servir à écrire l'histoire. Le résultat en fut au pire la perte, voire la destruction d'archives précieuses, au mieux leur entassement dans des lieux non appropriés où elles attendaient d'être classées et répertoriées.

¹ Cette fonction est inscrite dans les statuts de certains syndicats.

Une création militante trentenaire

En 1980, à Nantes, quelques universitaires, dont Yannick Guin, enseignant à la faculté de droit, aidés d'autres personnalités, comme François Le Madec, syndicaliste et conseiller municipal de Nantes chargé des relations avec les syndicats et le monde du travail, ont pris conscience de la nécessité de préserver ces richesses. « Sauvegarder la mémoire ouvrière », « restituer son histoire au mouvement ouvrier » deviennent leurs mots d'ordre.

À l'idée de la sauvegarde d'une mémoire par la collecte d'archives militantes est liée celle d'un constat : le mouvement ouvrier du département de Loire-Atlantique, quoique important et précoce, est privé en grande partie de son histoire et, lorsque celle-ci existe malgré tout, elle est essentiellement basée sur des sources officielles conservées par les services publics d'archives. Les initiateurs du centre de documentation du mouvement ouvrier et du travail (CDMOT, futur Centre d'histoire du travail) croient en la nécessité, pour la classe ouvrière, de pouvoir écrire elle-même son histoire.

Loin de ses fondateurs l'idée que le CDMOT puisse être une sorte de musée de la classe ouvrière, un lieu réservé à des spécialistes où l'on disserterait sur une espèce en voie de disparition, un lieu où l'on cultiverait avec nostalgie la vie ouvrière d'antan. La création du centre, si elle résulte d'un souci d'historiens, est tout autant un projet militant.

Le CDMOT s'installe en 1981 dans un lieu hautement symbolique : la Bourse du travail de Nantes, à proximité des centrales syndicales. Elle y restera dans des conditions assez précaires jusqu'en 1994. À cette date, la mairie de Nantes lui propose d'emménager dans un autre lieu symbolique de la ville de Nantes et de la construction navale : le bâtiment « Ateliers et Chantiers de Nantes » tout juste rénové, sur le site des anciens chantiers navals. Le centre de documentation devient alors le Centre d'histoire du travail (CHT).

Ces changements de dénomination et de localisation n'ont en rien changé ses objectifs. Le CHT s'efforce de recueillir et de mettre en valeur les archives du monde du travail ouvrier et paysan de la Loire-Atlantique et de doter le département d'une bibliothèque spécialisée en histoire sociale. En 1988, il se fait également éditeur, car il lui semble important de travailler à la valorisation de la mémoire militante (témoignages, travaux à caractère scientifique) et populaire (histoire locale).

Une question de confiance

La naissance du CHT, relatée ici sommairement, souligne le lien étroit l'unissant aux organisations syndicales ouvrières et paysannes et aux militants syndicaux de la Loire-Atlantique. Ces organisations, aussi bien que leurs militants, font confiance au CHT pour conserver et mettre en valeur leur patrimoine parce que le centre leur apparaît comme une structure militante, intimement liée au mouvement ouvrier. Le CHT est devenu l'un de leurs outils, que les organisations suivent et gèrent, via le conseil d'administration, avec assiduité depuis près de trente ans. À ce titre, elles renvoient systématiquement leurs militants souhaitant se dessaisir de leurs archives vers le centre. Les militants savent qu'ils n'ont qu'à franchir la porte pour « toucher » physiquement leurs archives, se les réapproprier pour mener à bien un projet (article pour la presse syndicale, expositions, brochures...).

Mais cette confiance s'est gagnée avec le temps et d'abord auprès des organisations syndicales. Si la CGT-FO nous a confié dès le début la gestion de ses archives, il n'en fut pas de même pour les deux autres grandes confédérations. L'Union départementale CGT a fait un choix politique fort en décidant, après débats, au milieu des années 1990, de privilégier, pour ses archives, une structure locale comme la nôtre plutôt que le Centre d'archives confédéral de Montreuil. Quant à l'Union départementale CFDT, elle les conservait dans ses locaux jusqu'à une date récente (2001) et disposait d'un militant qui jusqu'à son décès s'occupait de leur classement. La « légitimité » du CHT, y compris auprès des militants, repose aujourd'hui grandement sur le fait qu'il conserve en ses murs les archives produites par les trois structures interprofessionnelles majeures du mouvement ouvrier local, même si celles de la CFDT sont encore difficilement accessibles en raison de leur classement partiel.

Si le CHT n'existait pas, qu'auraient fait ces organisations et les militants dans leur sillage ?

Les services publics d'archives, tels que les Archives départementales et municipales, constituent pourtant un lieu approprié pour la conservation de fonds à caractère local ou régional. Or ces centres, en dépit de la bonne volonté et de la compétence de leurs employés, ont pour mission première de conserver les archives publiques et sont confrontés à des problèmes de place et de moyens importants. En outre, même si aujourd'hui nombre de directeurs et directrices d'Archives départementales montrent une réelle volonté de collecter de petits fonds privés d'archives syndicales et politiques dont la richesse est

incontestable pour l'histoire sociale, la taille de ces services impressionne et dissuade les éventuels déposants. Certains militants hésitent donc à confier leurs fonds à ces services d'archives dont le fonctionnement leur paraît manquer de souplesse en raison de la masse de documents traités. L'accessibilité leur en semble, en conséquence, compliquée. Le fonctionnement associatif et la taille à échelle humaine du CHT séduisent les déposants.

Le CHT est aujourd'hui un acteur reconnu dans le domaine de la conservation et de la valorisation des archives des mouvements sociaux et politiques, notamment par les services publics d'archives.

Le Centre d'histoire du travail et les services publics d'archives

Les relations du CHT avec les Archives départementales se sont développées à la fin des années 1990 avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, Rosine Cleyet-Michaud, puis celle de Vivienne Miguet. À l'occasion d'une visite de nos locaux, cette dernière a pu constater que le centre remplissait convenablement sa mission de sauvegarde et de conservation d'archives privées spécifiques. Elle a alors décidé d'engager son service dans une politique de soutien technique actif (restauration d'affiches, formation à la prise de vue photographique) et a appuyé notre demande de subvention auprès du Conseil général.

Ainsi, depuis 2001, le Conseil général de Loire-Atlantique et le CHT sont liés par une convention triennale qui rappelle que « les Archives départementales sont légalement compétentes pour collecter, conserver et valoriser l'ensemble des archives publiques du département de la Loire-Atlantique » et qui souligne que « le Centre d'histoire du travail [quant à lui] poursuit une activité d'intérêt général dans le domaine des archives consacrées au monde syndical ouvrier et paysan de Loire-Atlantique. »

Les associations n'étant pas éternelles, puisqu'elles dépendent de leurs capacités à trouver le financement nécessaire à leur survie, il a été convenu qu'« en cas d'éventuelle dissolution de la structure associative, [le CHT verserait] aux Archives départementales, pour leur permettre de poursuivre la mission du CHT concernant la Loire-Atlantique, l'ensemble des documents d'archives dont elle assure la conservation. » Depuis une décennie, des relations aussi cordiales que régulières se sont établies entre le CHT et le Conseil général, et plus spécifiquement avec les Archives départementales, permettant une

« mutualisation » des compétences et des ressources (prêts de documents papiers et iconographiques, accueil de colloques...).

En trente ans, l'association CHT, perçue à juste titre comme « militante », est devenue une « institution » incontournable en Loire-Atlantique. Elle a d'une certaine façon changé de « statut » et cela a eu des implications dans son fonctionnement interne. Jusqu'au début du présent siècle, les archives accueillies étaient traitées par les salariés et objecteurs de conscience. Ils étaient juristes ou historiens de formation, nullement archivistes. Les archives étaient classées avec sérieux et application... mais sans véritables plans de classement ni rigueur terminologique. La reconnaissance du CHT par des services publics d'archives, et plus spécialement par les Archives départementales, comme un des acteurs compétents du monde des archives a encouragé le CHT à se professionnaliser. Depuis 2004, l'un des trois salariés est titulaire d'un diplôme en archivistique (DESS ou maîtrise en archivistique) et spécialiste du traitement des archives syndicales.

Les richesses des sources et documents conservés au Centre d'histoire du travail

Que trouverez-vous si vous franchissez les portes du CHT ? Des fonds d'archives d'organisations syndicales et politiques locales mais aussi nationales (Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans, Parti socialiste unifié) ; un centre de documentation militant : le Centre de documentation anarchiste, qui a confié au CHT la gestion de sa bibliothèque et de ses périodiques ; une bibliothèque forte de 15 000 ouvrages ; des collections de périodiques syndicaux et politiques ; un fonds iconographique extrêmement riche sur la Loire-Atlantique ouvrière et paysanne.

Vous trouverez également des fonds de militants ouvriers, paysans, coopérateurs, enseignants, principalement du département. Pourquoi et comment ces fonds nous sont-ils parvenus ? Les dépôts d'archives sont le fruit de démarches individuelles, parfois inspirées des précédents dépôts d'autres militants ou d'une rencontre avec l'un des salariés du CHT à l'occasion de la tenue de stands lors des congrès des organisations syndicales, des manifestations ou fêtes locales. Temps privilégiés pour faire connaître le centre, ses activités, son

fonctionnement, ces moments de convivialité initient ou renforcent la relation de confiance avec les déposants potentiels.

Le dépôt peut intervenir également à l'occasion de projets plus spécifiques comme la réalisation d'une exposition ou d'un projet éditorial. Le travail d'enquêtes, de recherches, de rencontres et d'entretiens avec des acteurs et militants mené par les animateurs-chercheurs du CHT aboutit parfois à la découverte de fonds d'archives dont l'existence était jusqu'alors ignorée. L'approche instaurée lors de ce travail préalable débouche alors sur un dépôt au centre, à l'image de Georges Prampart, ancien secrétaire général de l'Union départementale CGT de Loire-Atlantique, qui a remis un lot de photographies dans le cadre de l'édition d'un récit de vie mis en forme et édité par le CHT¹.

Il arrive aussi que le CHT juge, en son âme et conscience, qu'il serait plus judicieux que le déposant se tourne vers un service publics d'archives. Ainsi, les Archives municipales de Rezé ont, grâce à notre entremise, pris en charge les archives d'une défunte mutuelle ouvrière locale².

C'est parfois à la suite du décès d'un militant que des membres de la famille ou de l'entourage se tournent vers le CHT pour y déposer les archives du défunt. Cela peut être aussi à l'occasion d'une évolution ou d'une rupture de l'engagement syndical et/ou politique d'un militant qui décide alors de se séparer des documents dont il n'a plus l'usage régulier. La plupart du temps, c'est un déménagement ou un besoin de place qui est à l'origine de cette démarche.

Contrairement aux dépôts de ces fonds clos, d'autres militants continuent à alimenter leur fonds de façon irrégulière, pièce par pièce, au gré de leurs trouvailles. D'autres militants, conscients de l'intérêt de l'archivage, opèrent des dépôts réguliers à l'issue d'une ou plusieurs années d'activité. Ces fonds ouverts nous posent alors quelques problèmes en termes de traitement (plan de classement évolutif, réintégration de documents) et de gestion de l'espace de stockage sur les rayonnages des magasins d'archives. Nous invitons, souvent en vain, ces déposants à nous confier des compléments cohérents (types de documents, période chronologique) et à préférer aux ajouts de pièces isolées des volumes de versements plus importants.

Dans tous les cas, l'entrée d'un fonds d'archives au CHT fait l'objet d'un contrat de dépôt, fixant les modalités de conservation et de communicabilité des documents. Ce contrat matérialise la relation de confiance avec notre centre puisque le

¹ PRAMPART (Georges), *Georges Prampart. Une vie de combat et de convictions*, CHT, Nantes, 2009, 328 p.

² Il s'agit de l'Union des travailleurs de l'Ouest de la France créée à Rezé en 1883. Elle était affiliée à l'Union des travailleurs de France créée en 1838.

déposant reste propriétaire de ses archives et peut à tout moment en demander la restitution suivant les modalités définies dans ce contrat, bien sûr.

Quels types de documents constituent ces fonds d'archives ? Il est difficile de dresser une description type du contenu d'un fonds militant puisqu'il diffère grandement d'un individu à l'autre en fonction de ses activités, de son engagement et de ses centres d'intérêt. Il est tout aussi peu aisé d'en élaborer un plan de classement type. C'est pourquoi le traitement et le classement de ces fonds sont effectués de manière très pragmatique. Généralement, ils contiennent des notes, des collections de tracts, quelques dossiers de réunions et de nombreux dossiers documentaires (articles et coupures de presse, numéros épars de publications), des collections de périodiques et des livres, plus rarement de la correspondance et des photographies. À l'occasion du versement de leurs archives, les militants adjoignent fréquemment tout ou partie de leur bibliothèque, considérant ces ouvrages (tout comme leurs collections de périodiques d'ailleurs) comme partie intégrante de leurs fonds d'archives. Bien souvent ces militants sont à la fois des syndicalistes et des militants politiques et/ou associatifs. Leurs fonds traduisent cette identité multiple, favorisant l'étude des ponts pouvant exister entre les luttes syndicales, politiques et associatives.



Illustration 1. Fête organisée par un groupe de militants paysans dans le poulailler (récemment désaffecté) de Bernard et Marie-Paule Lambert le 7 avril 1984
De gauche à droite, René Bourrigaud, Paul Bonhommeau (arrière-plan), Francis Louapre, Bernard Lambert, Jean-Claude Olivier et Denis Gaboriau
© CHT, coll. Bernard Lambert



Illustration 2. Mai 68 à Nantes : le 1er juin 1968, les gendarmes investissent l'hôtel des postes pour dégager le centre de tri postal de la place Bretagne
© CHT, coll. Robert Guiraud

L'intérêt des fonds de militants n'est plus à démontrer. Tout d'abord parce qu'ils peuvent nous permettre de mieux appréhender l'univers intellectuel dans lequel baigne ledit militant, puisque ses archives (presse et dossiers documentaires) nous renseignent sur ce qu'il a lu, sur ses centres d'intérêt, sur ses activités centrales et annexes. À titre d'exemple, les dossiers de presse, disparates et composés de documents accessibles ailleurs, n'ont pas de valeur archivistique en tant que tels. Néanmoins, ils constituent une source importante pour l'historien qui cherche à faire la biographie du personnage ou à écrire sur un sujet dans lequel le déposant était impliqué.

Ceux liés au syndicalisme paysan se prêtent particulièrement à cet exercice. Sur les vingt-deux fonds d'archives déposés, onze sont des fonds de militants, et deux ressortent du lot. Il y a tout d'abord le fonds de Bernard Lambert, chef de file de la gauche paysanne locale et nationale. Outre des dossiers documentaires touchant aux productions agricoles ou au foncier et ses écrits de militant paysan, nous y trouvons la correspondance qu'il tint durant son mandat de député MRP dans les années 1950. Ces archives ont été très utiles à Yves Chavagne et à l'association Bernard Lambert lors de la rédaction de sa biographie en 1988¹. Le fonds Bernard Thareau, syndicaliste paysan, militant socialiste et député européen, s'impose par son volume (20 ml) et sa richesse.

¹ CHAVAGNE (Yves), *Bernard Lambert, 30 ans de combat paysan*, La Digitale, Quimperlé, 1988, 283 p.

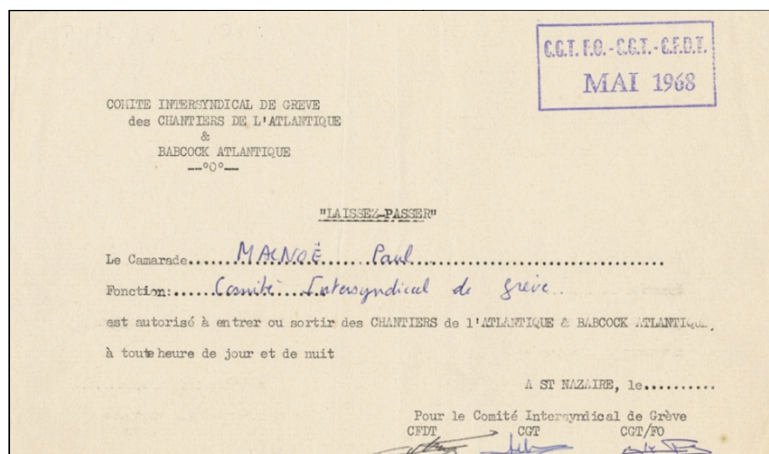


Illustration 3. Mai 68 à Saint-Nazaire, « Laissez-passer » au nom de Paul Malnoë au sein des Chantiers de l'Atlantique et de Babcock Atlantique, deux entreprises occupées par leur personnel
© CHT, coll. Paul Malnoë

Au-delà de l'aspect biographique¹, ce fonds est incontournable pour toute recherche concernant l'Europe agricole ou le mouvement socialiste face à la question paysanne. Avec ces deux fonds, nous avons une peinture de ce que le syndicalisme paysan local a produit sur sa gauche depuis les années 1960.

Souvent la documentation qu'un militant a rassemblée vient compléter les archives de son organisation, voire suppléer leur absence. C'est le cas par exemple des archives des syndicalistes CGT-PTT Michel Tacet et Robert Guiraud. Si une approche de l'histoire du syndicalisme postier départemental est possible à partir des fonds des structures interprofessionnelles que nous possédons, ceux des militants postiers en permettent une étude plus approfondie². Les archives de Paul Malnoë, ancien secrétaire général de l'Union locale CGT-FO de Saint-Nazaire, contenant des dossiers de presse mensuels sur une trentaine d'années, apportent quant à elles un éclairage sur l'activité syndicale de la région nazairienne, à défaut de pouvoir consulter les archives de l'Union locale CGT-FO qui n'ont pas encore été déposées. De plus, elles sont d'un grand intérêt sur les questions touchant aux conditions de travail et aux maladies professionnelles, notamment celles liées à l'amiante.

¹ BRETONNIÈRE (Bernard), COLSON (François), LEBOSSÉ (Jean-Claude), *Bernard Thureau. Militant paysan*, Paris, les éditions de l'Atelier, Éditions ouvrières, 1997, 192 p.

² André Meyer, Michel Tacet et Robert Guiraud ont publié aux éditions du CHT, *1900-1974, Chronique du mouvement social dans les PTT en Loire-Atlantique*, ouvrage qui repose en grande partie sur leurs archives personnelles et celles de l'Union départementale CGT.



Illustration 4. L'une des rares représentations dont le CHT dispose de la Bourse du travail CGT-FO de Saint-Nazaire, hébergée dans le Centre Marceau, 1976
© CHT, coll. Paul Malnoë



Illustration 5. Réunion de militants CGT-FO de Saint-Nazaire à l'occasion du 1^{er} mai 1976
© CHT, coll. Paul Malnoë

Les archives de François Le Madec¹, militant CFDT de l'Aérospatiale et conseiller municipal PS de Nantes de 1977 à 1983, sont un autre exemple de fonds de militants indispensables à la réalisation de travaux historiques sur le syndicalisme en Loire-Atlantique. Salarié de l'établissement de Bouguenais, première usine à se mettre en grève avec occupation (et séquestration du patron !) en mai 1968, François Le Madec nous a légué un fonds extrêmement riche sur la vie syndicale de son entreprise, et plus largement sur le syndicalisme CFDT dans la métallurgie. Il fut aussi le rédacteur d'un ouvrage sur le Mai ouvrier².

Les fonds photographiques, tels que ceux de René Bouillant ou de Lucien Hordonneau, apportent un regard complémentaire aux fonds des organisations syndicales sur les conditions de travail, mais aussi sur les conditions de vie ou les loisirs.

Parfois, il est malaisé de faire la distinction entre un fonds de militant et celui d'une organisation. Actuellement, un ancien secrétaire général d'Union départementale opère un classement préalable, dans nos locaux, de « ses » archives, qui sont en fait celles qu'il a produites en sa qualité de responsable syndical. C'est à notre contact qu'il a été convaincu de l'importance des archives produites par les syndicalistes pour produire leur histoire. Il y est affectivement attaché, tout comme il reconnaît qu'elles ne lui « appartiennent » pas, quand bien même son organisation ne lui a jamais demandé de constituer un tel fonds documentaire. Cet exemple confirme l'intérêt de collecter les archives des militants qui, lorsqu'ils quittent leurs responsabilités, ont parfois tendance à s'approprier les documents qu'ils ont produits au cours de leurs mandats.

¹ Ill. 6, p. XI.

² LE MADEC (François), *L'Aubépine de Mai. Chronique d'une usine occupée, Sud-Aviation Nantes 1968*, CHT, Nantes, 1988, 144 p.



Illustration 7. Groupe d'ouvriers des Ateliers et chantiers de Bretagne, l'un des chantiers navals nantais, au sommet de la cheminée d'un bateau lors d'un déplacement dans le port de Rouen en 1952. Cette photographie fait partie d'un lot déposé au CHT par la petite-fille d'un militant, René Bouillant. Elle témoigne d'un regard impertinent sur l'entreprise que l'on ne retrouverait sans doute pas dans des photographies commandées par l'employeur
© CHT, coll. René Bouillant



Illustration 8. Sortie des Cycles Yonnais à La Rabatellière, en Vendée, en 1939.
Les illustrations relatives aux loisirs sont souvent d'un grand intérêt
© CHT, coll. Hordonneau

Fort de ces trente ans d'existence, le Centre d'histoire du travail est désormais reconnu dans le département, dans la région des Pays de la Loire, et peut-être même au-delà, comme un centre de conservation et de valorisation des archives des mouvements ouvrier et paysan. Il peut s'en féliciter et espère poursuivre encore longtemps son œuvre. L'aménagement d'un nouveau local d'archives permettra d'ailleurs d'accueillir prochainement de nouveaux fonds. La refonte en 2010 de son site Internet¹, associée au développement d'un logiciel documentaire et d'un moteur de recherche en ligne, tend à mieux faire connaître le centre, les sources et richesses dont il est le gardien. Une campagne de numérisation d'une partie des fonds d'archives, et plus particulièrement des périodiques anciens, viendra enrichir ce portail dans les années à venir. Ce projet mené en collaboration avec des structures locales et notamment les Archives départementales de Loire-Atlantique et municipales de Nantes nous permettra de compléter nos collections réciproques. Ceci illustre une nouvelle fois la complémentarité de nos activités et la nécessité de liens étroits avec les services d'archives publiques locales.



Illustration 9. Un enfant dans une cité de baraquements, quartier des Herbins, à Saint-Nazaire, s.d.

Cette photographie illustre les conditions de vie dans le Saint-Nazaire de l'après-guerre. Cette problématique est l'une des richesses des fonds d'individus que l'on retrouve rarement dans les fonds d'organisations

© CHT, coll. Paul Malnoë

Manuella NOYER

Archiviste au Centre d'histoire du travail

¹ www.cht-nantes.org